

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 6 septembre 2024

Le Loiret réalise des travaux sur la RD2060 entre Chécy et Saint-Jean-de-Braye

À partir du 9 septembre 2024, et jusqu'au 27 septembre 2024, sous réserve de conditions climatiques favorables, le Département du Loiret effectuera des travaux de réfection de la chaussée de la RD2060 entre Chécy et Saint-Jean-de-Braye.

Le chantier se déroulera en 2 phases :

- Phase 1 - du 10/09/2024 au 20/09/2024 : travaux de rabotage des enrobés sur la RD 2060, sens Montargis/Orléans, entre Chécy et Saint-Jean-de-Braye
- Phase 2 - du 20/09/2024 au 27/09/2024 : travaux de réfection des enrobés sur cette même section de la RD 2060

Pour chacune des phases de travaux, afin de réduire les délais d'intervention au maximum, les entreprises travailleront en horaires étendus pendant toute la durée du chantier, entre 6h00 et 22h00.

Les travaux se dérouleront avec la mise en place d'un balisage par basculement de chaussée, réduisant la circulation de 2x2 voies à 2x1 voies.

Durant ces périodes de travaux, les usagers de la route sont invités à faire preuve de prudence au cours des différentes phases de chantier. Pour la sécurité de tous, le Département invite les usagers à respecter les restrictions de circulation et la limitation de vitesse aux abords des travaux.

L'entretien de cette section s'avère nécessaire car le diagnostic technique a mis en évidence des décollements de couches d'enrobés accélérant le vieillissement prématuré de la structure de chaussée, en particulier avec l'approche de la période hivernale. Ces différents phénomènes se traduisent visuellement par une fissuration éparses, ainsi que l'apparition de nombreux arrachements.

À l'issue de ces travaux, le Département du Loiret aura ainsi remis en état la tangentielle orléanaise depuis l'avenue Charles Beauhaire à Saint Jean-de-la-Ruelle jusqu'à l'échangeur de Chécy, avec des investissements importants entre 1,5M€ à 2M€ par an depuis 2019. En effet, fin 2018, Orléans-Métropole et le Département ont procédé à des échanges de voiries, qui ont conduit à ce que le Département soit le seul propriétaire de la tangentielle et donc conduise les travaux de remise en état. Après plus de 5 ans d'investissements lourds de remise en état de la tangentielle, le Département ne prévoit pas en 2025 de grands travaux sur cet axe routier.

Ces investissements auront également permis de réduire les nuisances sonores avec le changement de l'ensemble des joints de chaussées des ponts et la mise en place de revêtements aux propriétés acoustiques avec un gain de 3 à 6 dB, sur le bruit généré par le trafic. Le Département concrétise ainsi sur le territoire Orléanais, l'une des actions de son Plan de Protection du Bruit dans l'Environnement.

Le Département du Loiret poursuit son action au service des usagers (habitants, touristes et entreprises) afin de leur garantir sécurité et bonnes conditions de circulation sur les 3 613 km de routes départementales. Conscient de la gêne occasionnée, le Loiret met tout en œuvre pour réaliser ces travaux dans des délais les plus courts possible et remercie les usagers de leur compréhension.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr